

**Point 03** : Politique publique alimentation et agriculture : Réponses à l'avis du Conseil métropolitain des Acteurs de l'Alimentation (CMAA) et stratégie foncière agricole - Approbation

**Intervention : Robin SALECROIX (Nantes)**

Madame la présidente, chers collègues,

Notre projet alimentaire territorial a l'objectif, que nous partageons, de renforcer et développer l'agriculture sur les 15 000 hectares de surfaces agricoles de notre métropole, défendre une certaine identité de notre terroir, mais aussi d'améliorer la cohésion sociale et la santé des populations à travers le bien produire et le bien manger pour toutes et tous. Pour plagier un autre M. Roussel que notre 1<sup>er</sup> Vice-Président, « manger de bons légumes, une bonne viande ou un bon fromage » ne doit pas être réservé aux foyers les plus aisés mais accessible à toutes les familles populaires.

Certes, la métropole ne sera pas autosuffisante et nous sommes certainement tous conscients que les problématiques agricoles sont vastes et nécessitent par ailleurs des coopérations de territoires à l'échelle nationale. Mais cette belle politique publique et le travail collectif réalisé en partenariat avec les acteurs des filières de production, de la distribution jusqu'à la consommation, avec le Conseil Métropolitain des Acteurs de l'Alimentation, va permettre de concrétiser des projets locaux dont la production sera utile aussi bien pour nos habitants que les associations d'aide alimentaire, dans le cadre du projet de Sécurité Sociale Alimentaire ; que pour nos établissements publics, en particulier nos restaurants scolaires ou nos EPHAD.

Dans cet objectif, la stratégie foncière mise en place, et la possibilité pour la métropole d'acquérir des terres agricoles et leurs sièges d'exploitation, va permettre d'inciter et de faciliter l'installation ou la reprise d'exploitation par de jeunes agricultrices et agriculteurs, qui auront à cœur de cultiver la terre et d'élever du bétail dans le respect de notre environnement. L'enjeu est énorme pour notre collectivité car plus de la moitié de la surface agricole exploitée sur notre territoire l'est pas une activité d'élevage et aussi parce que près de la moitié des actifs agricoles sont à renouveler dans les dix années qui viennent. Pour cela, nous pensons qu'il faut étendre le principe d'éco-conditionnalité des acquisitions de parcelles à des engagements vers une agriculture plus responsable pour que notre politique publique ne s'adresse pas exclusivement aux agriculteurs bio mais à tous les agriculteurs engagés pour une agriculture plus saine et respectueuse de notre environnement.

La politique foncière de la Métropole est un élément clé de nos engagements. Elle doit assurer une réelle veille foncière pour assurer cette mission. Les sièges d'exploitations ne doivent plus disparaître car ils doivent à nouveau accueillir les nouveaux installés et éviter le mitage des territoires agricoles. Les outils de portages du foncier sont également à renforcer et les périmètres de protection de nos territoires agricoles et naturels (PEAN) doivent être étendus.

Bien sûr, un lien étroit doit être apportés entre tous les partenaires qui travaillent sur la transmission et l'installation sur notre territoire.

En cette période d'inflation galopante et de recherche de reconquête de notre souveraineté alimentaire, nous préconisons donc une approche équilibrée et ajustée en la matière.

Pour finir, les élu-e-s communiste voteront cette délibération et en profitent pour apporter leur soutien au monde agricole qui à travers la fin de la défiscalisation sur le gazole non routier voulue par le pouvoir en place risque de subir un nouveau coup dur dans une période déjà éminemment complexe.

Je vous remercie pour votre attention.